



Concours Coup de pousse :

Chèque Santé grand lauréat de l'édition 2014 dans la catégorie Espoir de l'économie productives



Le concours Coup de Pousse de la Région Languedoc-Roussillon récompense les entreprises innovantes ayant su dénicher le bon plan business répondant à un vrai besoin. Pour cette nouvelle édition, le concours régional a pris de l'ampleur et était accessible à toutes les entreprises répondant aux critères. La jeune start-up Care Labs, avec son dispositif Chèque Santé, semble avoir planté les bonnes graines puisqu'elle s'est vu remettre le trophée Coup de Pousse dans la catégorie Espoir pour les entreprises de moins de 2 ans, par Hélène Giral, vice-présidente de la Région Languedoc Roussillon en charge du développement économique.

Chèque Santé : une initiative à but social et sociétal

Créée en juin 2014, la société Care Labs SAS a eu l'idée de génie : proposer un dispositif imaginé sur le modèle des titres restaurant dans le domaine de la santé.

Il n'en fallait pas plus pour que la graine prenne ...

Une idée simple qui met tout le monde d'accord. Chèque Santé, c'est l'outil qu'il manquait à toutes les parties prenantes pour garantir l'accès aux soins pour tous.

En conformité avec la stratégie nationale de santé impulsée par Marisol Touraine, Chèque Santé permet à tous les Français, via leurs entreprises, leurs mutuelles, leurs banques, leurs assurances ou leurs collectivités de bénéficier d'un « crédit prévention santé » d'un montant librement fixé par ces derniers.

Comme le résume le Dr Delong, rhumatologue¹, « *Chèque Santé® est une solution innovante et rassurante pour toutes les parties prenantes : les Français peuvent enfin financer les consultations qu'ils retardent trop souvent faute de moyens, les employeurs peuvent limiter l'absentéisme dans leur entreprise en favorisant la prévention santé de leurs salariés, les CCAS ont un nouvel outil pour*

¹ <http://www.sih-solutions.fr/?p=287>

accompagner les plus démunis et les professionnels de santé sont garantis du paiement de leur prestation. »

La région Languedoc Roussillon au cœur de la détection des jeunes talents et de l'innovation

L'innovation est au cœur du développement économique soutenu par le Conseil régional du Languedoc-Roussillon depuis plus de 25 ans.

La région soutient les jeunes entrepreneurs et l'innovation sous toute ses formes.

En septembre 2014, le Business and Innovation Centre (Bic) de Montpellier a obtenu la 4^{ème} place du Top10 de l'UBI Index², un classement mondial des meilleurs incubateurs d'entreprises innovantes.

Le 12 novembre 2014, Axelle Lemaire annonçait que Montpellier fait également partie des labélisées de la FrenchTech.

A propos de Chèque Santé®

Née d'une expérience personnelle vécue par les deux cofondateurs, Chèque Santé® est un produit de la société CARE LABS SAS, créé en juin 2014. Vincent Daffourd, porteur du projet, et son kinésithérapeute respiratoire, Guillaume Gallois, constatent, en 2010, l'inexistence d'un dispositif dédié au financement des soins complémentaires aux traitements allopathiques alors même que l'éventail des titres prépayés destinés aux salariés est large : chèque restaurant, culture, voyage, cadeaux ... Après 3 ans d'étude de marché et de combat pour stabiliser sa maladie, Vincent Daffourd lance Chèque Santé®: le 1er titre prépayé dématérialisé de prestations santé qui sera commercialisé auprès des entreprises, des comités d'entreprises, des collectivités, des mutuelles, des associations et des services sociaux.

Dispositif innovant, Chèque Santé a remporté le 1er prix du concours «La Start-Up est dans le pré» - Via Innova 12/2012 & 1er prix du jury du concours national de la performance commerciale - DCF Montpellier 06/2013.

Chèque Santé est agréé par le Business and Innovation Centre (Bic) de Montpellier qui a obtenu la 4^{ème} place du Top10 de l'UBI Index^[1], un classement mondial des meilleurs incubateurs d'entreprises innovantes en septembre 2014.

Chiffres Clés :

- 35 % des Français renoncent aux soins par manque de moyens
- 600€/ an restent à la charge des ménages après remboursement
- 300 000 professionnels de santé et thérapeutes (ostéopathes, psychologues, nutritionnistes...) ne sont pas remboursables

ESCAL Consulting

Séverine Oger

Louis Davin severine@escalconsulting.com

louis@escalconsulting.com Tel : 01 44 94 95 71

Tel: 01 44 94 95 67

² Pour établir ce classement, l'UBI Index a comparé plus de 300 incubateurs émanant de 67 pays de tous les continents.